ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Agriculture : comment réussir le défi du renouvellement des générations ?

Question écrite n° 43150

Texte de la question

M. André Villiers interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur le défi démographique du renouvellement des générations pour l'agriculture française. D'après le recensement agricole rendu public le 10 décembre 2021, le nombre des agriculteurs en France est passé de 490 000 en 2010 à 389 000 en 2020, soit une baisse de 21 %. Ainsi la « ferme France » a-t-elle encore perdu près de 100 000 exploitations. La pyramide des âges pourrait significativement aggraver cette dynamique négative amorcée dans les années 1970 : 55 % des exploitants agricoles sont âgés de plus de 50 ans (et 25 % de plus de 60 ans), 45 % auront atteint l'âge de la retraite d'ici 2026 et entre un tiers et la moitié d'entre eux pourraient cesser leur activité dans les dix prochaines années. Or le métier d'agriculteur reste très difficile et donc insuffisamment attractif - en dépit de la (re)prise de conscience de son importance pendant la crise sanitaire - du fait des contraintes horaires et de la faiblesse des rémunérations, dans le contexte d'une concurrence étrangère accrue, de la réduction du poids de l'alimentation dans le budget des ménages, des aléas météorologiques induits par le dérèglement climatique et d'une augmentation du prix du foncier agricole qui complique l'accession aux terres, y compris pour les néoruraux aspirant à une reconversion professionnelle en contact avec la nature. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre, et suivant quel calendrier, pour réussir le défi démographique du renouvellement des générations, prévenir la chute de la production agricole française et reconquérir une pleine souveraineté alimentaire dans un monde globalisé.

Données clés

Auteur : M. André Villiers
Circonscription : Yonne (2e circonscription) - UDI et Indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 43150
Rubrique : Agriculture
Ministère interrogé : Agriculture et alimentation
Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 décembre 2021, page 8955
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)